Conseil Municipal du 22 Mars 2019

PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Avant-propos:

L'article L2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

L'article 107 de la Loi du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L2312-1, L3312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu de Débat d'Orientations Budgétaires transformant ce débat en Rapport d'Orientations Budgétaires.

Ce rapport, qui a pour vocation d'informer les membres du conseil municipal sur la situation économique et financière de la ville, donne lieu à un débat au sein du conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Le rapport d'orientations budgétaires ainsi que la délibération qui s'y rapporte sont ensuite transmis au représentant de l'Etat.

L'article 13 de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022 précise qu'à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité présente ses objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimée en valeur, ainsi que l'évolution du besoin de financement annuel.

Le décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 rappelle les obligations de publicité et de transmission des ROB respectifs, entre Communes et EPCI.

Sommaire:

<u>1 – Contexte économique</u>

2 – Analyse de la situation financière et fiscale de la commune

- Compte administratif 2018
- Résultats
- Les recettes :
 - ✓ La DGF
 - √ Fiscalité
 - ✓ Autres recettes
- Les dépenses :
 - ✓ Le Personnel
 - ✓ Situation de la dette
 - ✓ Les investissements

<u>3 – Le budget annexe Lotissement du Cdt O' Reilly</u>

1 – Contexte économique

Depuis 2014, les collectivités locales contribuent à l'effort de redressement des comptes publics.

La Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022 impose aux collectivités territoriales de participer à la réduction de la dette et à la maîtrise des dépenses publiques. Elle a prévu pour les années 2018-2022 une réduction de la part de la dette publique dans le PIB de 5 points, de la dépense publique de 3 points, du déficit public de 2 points et du taux de prélèvement obligatoire de 1 point à l'horizon 2022.

La Loi de Finances 2019 publiée au JO du 30 Décembre 2018 s'inscrit dans la continuité de l'action engagée par le gouvernement.

La prise en charge par l'Etat des baisses des prélèvements obligatoires (allègement des cotisations sociales de -20 Md€ et 2ème phase de dégrèvement de la taxe d'habitation pour -3,8 Md€) a entrainé une augmentation du déficit du budget de l'Etat de -98,7 Md€ en 2019 contre -81,3 Md€ en 2018.

Le déficit des APU (administrations publiques) sera tout de même maintenu en dessous des -3% du PIB : -2,8% du PIB pour 2019 contre -2,6% du PIB en 2018.

Les principales mesures fiscales de la Loi de Finances sont les suivantes :

- Dotation Globale de fonctionnement (DGF)

L'enveloppe globale de la DGF pour 2019 est fixée à 26 953 milliards d'euros, stable par rapport à 2018. On y constate une augmentation de la péréquation de 180 Md€ distribuée entre la Dotation de Solidarité Urbaine pour 90 Md€ et la Dotation de Solidarité Rurale pour 90 Md€ également.

- Dotations d'équipement

La DSIL (Dotation au Soutien d'Investissement Local) sera attribuée par le Préfet de Département et non plus de Région. L'enveloppe baisse de 615 à 570 millions d'euros.

- Poursuite de la 2^{ème} étape en vue de la suppression de la Taxe d'habitation

Instaurée par la Loi de Finances 2018, le dégrèvement de TH sur les habitations principales pour 80% des contribuables entame sa deuxième phase. Ce coût est estimé à 3,8 Md€ pour 2019 et le coût total en 2020 à 10,1 Md€. Le coût budgétaire de cette suppression est reporté sur le déficit du budget de l'Etat.

Le rapport sur la refonte de la fiscalité locale du Sénateur Alain Richard et du haut-fonctionnaire Dominique Bur donne plusieurs pistes de réflexions pour remplacer la taxe d'habitation. Le premier scénario prévoit le transfert du taux de taxe foncière du département (15,1 milliards d'euros) vers le bloc communal, complété par le transfert d'une fraction d'un impôt national (11,2 milliards), la TVA étant privilégiée par les auteurs du rapport. Les départements, eux, seront compensés par le transfert d'une fraction d'impôt national. Le deuxième scénario éviterait de modifier les ressources fiscales départementales puisqu'il propose de transférer directement une fraction d'impôt national (la TVA est toujours privilégiée) vers le bloc communal.

La question devrait être tranchée au premier semestre 2019 et l'un de ces scénarios définitivement sélectionné. L'objectif du gouvernement est de répondre aux incertitudes de cette suppression de la taxe d'habitation avant les échéances municipales de 2020.

- Automatisation du FCTVA

La mise en œuvre de l'automatisation du FCTVA est reportée au 1^{er} janvier 2020 en raison de la complexité de l'adaptation des applications informatiques de l'Etat.

- Fonds National de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales

Le FPIC est maintenu à un montant d'un milliard d'euros. Le montant versé en 2019 sera équivalent à celui versé en 2017 et non 2018 (qui a connu un versement exceptionnel).

- Majoration des bases d'imposition

La majoration forfaitaire de l'année est égale à la croissance en glissement de novembre de l'année n-1 à novembre n-2 de l'indice des prix à la consommation harmonisé, soit pour 2019 égale à 2,2 %.

2 – Analyse de la situation financière et fiscale de la commune

• Compte administratif 2018

	Charges COMPTE ADMINISTRATIF 2018			Produits COMPTE ADMINISTRATIF 20		F 2018	.018				
Imputation	Réel	Rat	Total 1	Ordre	Total	Imputation	Réel	Rat	Total 1	Ordre	Total Titres
011 - Charges à caractère général	1 137 775	42 650	1 180 425		1 180 425	013 - Atténuations de charges	81 932	0	81 932		81 932
012 - Charges de personnel	2 501 772		2 501 772		2 501 772	70 - Produit des services et ventes diverses	141 179	0	141 179		141 179
014 - Atténuation de produits	232	0	232		232			0	O		0
		0	0		0	72- travaux en régie		0	0		0
65 - Autres charges de gestion courante	1 208 948		1 208 948		1 208 948	73 - Impôts et taxes	4 910 617	16 805	4 927 422		4 927 422
		0	О		О	74 - Dotations, subventions,participations	245 850		245 850		245 850
		0	О		O	75 - Autres produits de gestion courante	80 000	0	80 000		80 000
66 - Charges financières	78 682	21 262	99 943		99 943	76 - Produits financiers		0	0		0
668 -Autres charges financières		0	0		0			0	О		0
67 -Charges exceptionnelles	2 662	***************************************	2 662		2 662	77 - Produits exceptionnels	17 289		17 289	1 200	18 489
675 - Val. Comptable des immo cédées		0	О		О	775 - Produit de cession des immobilisations		0	О		0
68- Dotations aux amortissements		0	0	192 598	192 598	78 - Reprises provisions semi budgétaires		0	О		0
			0			79 -transferts de charges		0	О		0
Total	4 930 071	63 911	4 993 983	192 598	5 186 581	Total	5 476 866	16 805	5 493 671	1 200	5 494 871
Excédent d'exploitation ho	rs affectation	des résults	its (tous ma	ndats et te	ous titres)						308 291
Résultat n-1 (002)	- Columbia		15 (1045 1116	Trades Ct to		Résultat n-1 (002)					246 222
Excédent d'exploitation (to	us mandats e	et tous titre	s + Affect d	e résultat)		Resultat N-1 (002)					554 512
Epargne brute (hors opérat	ions d'ordro					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					499 689
					-	1					
Epargne nette (Epargne bru	ite - Rembou	irsement di	capital de	la dette)							200 733
Dépenses d'investissement						Recettes d'investissement					
Imputation	Réel		Total 1	Ordre	Total						
10 - Dotations, fonds div.	87 000				TOTAL	Imputation	Réel		Total 1	Ordre	Total
Réserves 13 - Subventions	l		87 000		87 000	10 - Dotations, fonds div.	Réel 915 664		Total 1 915 664	Ordre	Total 915 664
d'investissement	_				87 000	10 - Dotations, fonds div. Réserves	915 664		915 664	Ordre	915 664
	0		87 000 0	1 200		10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement				Ordre	
15 - Provisions pour risques et charges	0				87 000	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions	915 664		915 664	Ordre	915 664
	0 298 955				87 000 1 200	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et	915 664 250 902		915 664 250 902	Ordre	915 664 250 902
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur			0		87 000 1 200 0	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur	915 664 250 902 0		915 664 250 902 0	Ordre	915 664 250 902 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations	298 955		0 0 298 955		87 000 1 200 0 298 955	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions	915 664 250 902 0		915 664 250 902 0 1 000 000	Ordre	915 664 250 902 0 1 000 000
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions	298 955 0		0 0 298 955 0		87 000 1 200 0 298 955	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en	915 664 250 902 0 1 000 000		915 664 250 902 0 1 000 000	Ordre	915 664 250 902 0 1 000 000
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations	298 955 0 5 375		0 0 298 955 0 5 375		87 000 1 200 0 298 955 0 5 375	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions d'éauipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en	915 664 250 902 0 1 000 000		915 664 250 902 0 1 000 000 0	Ordre	915 664 250 902 0 1 000 000 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées	298 955 0 5 375 187 300		0 298 955 0 5 375 187 300		87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations d'equipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations	915 664 250 902 0 1 000 000		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	Ordre	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en	298 955 0 5 375 187 300 40 507		0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507		87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des	915 664 250 902 0 1 000 000		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	Ordre	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790		0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790		87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations 481 - Charges à répartir sur	915 664 250 902 0 1 000 000 0		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 481 - Charges à répartir sur	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790		0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790		87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations	915 664 250 902 0 1 000 000 0		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	0	0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790		87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations 481 - Charges à répartir sur	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	.0	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0		915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 481 - Charges à répartir sur plusieurs exercies	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	0	0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	1 200	87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0 0	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 4 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations 481 - Charges à répartir sur olusieurs exercies	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	0	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0	192 598	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 192 598 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 481 - Charges à répartir sur plusieurs exercies Total Deficits reportés (001)	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	0	0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	1 200	87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations. 204 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations 481 - Charges à répartir sur olusieurs exercies	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	0	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0	192 598	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0 192 598 0 0
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 481 - Charges à répartir sur plusieurs exercies Total Deficits reportés (001) Excédent d'investissement	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	0	0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	1 200	87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0 0 0	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 204 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations 481 - Charges à répartir sur plusieurs exercies Total Excédents reportés (001)	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	0	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0	192 598	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0 192 598 0 2 359 165
charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées 21 - Immobilisations corporelles 23 - Immobilisations en cours 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 481 - Charges à répartir sur plusieurs exercies	298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	0	0 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0	1 200	87 000 1 200 0 298 955 0 5 375 187 300 40 507 386 790 0 0	10 - Dotations, fonds div. Réserves 13 - Subventions d'investissement 15 - Provisions pour risques et charges 16 - Emprunts et dettes 19 - Différences sur réalisations d'immobilisations 20 4 - Subventions d'équipement versées 22 - Immobilisations reçues en affectation 22 - Immobilisations reçues en affectation 27 - Autres immobilisations financières 28 - amortissement des immobilisations 481 - Charges à répartir sur olusieurs exercies	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0	0	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0	192 598	915 664 250 902 0 1 000 000 0 0 0 0 192 598 0 0

Résultats

BP 2018 RESULTATS PREVISIONNELS du CA 2017

		DEPENSES	RECETTES	Solde	
SECTION DE	Résultats de	5 227 200 42	5 556 394,95	813 989,10	
FONCTIONNEMENT	l'exercice 2017	3 337 390,42	3 330 334,33	813 989,10	
	Résultats				
	antérieurs		594 984,57		
	reportés		394 984,37		
	Excédent 002				
SECTION	Résultats de	1 163 840,90	836 434,85	-712 047,13	
D'INVESTISSEMENT	l'exercice 2017	1 103 840,90	830 434,83	-/12 04/,13	
	Résultats				
	antérieurs	384 641,08			
	reportés Déficit	364 641,06			
	001				
	SOLDE GLOBAL	6 885 872,40	6 987 814,37	101 941,97	
Restes à Réaliser au	Investissement	156 920,00	301 200,00	144 280,00	
31/12/2017	investissement	130 920,00	301 200,00	144 280,00	
Résultats cumulés		7 042 792,40	7 289 014,37	246 221,97	
	•				
	Prévision				
Reprise anticipée	d'affectation en		567 767,13	(=712 047,13	- 144 280,00)
	réserve cpte 1068				
	Report en				
	fonctionnement		246 221,97	(=813 939,19	- 567 587,13)
	Excédent 002				
	•				,
		T			
	Report en				
	investissement		-712 047,13		
	Déficit 001				

BP 2019

RESULTATS PREVISIONNELS du CA 2018

		DEPENSES	RECETTES	Solde	
SECTION DE	Résultats de		5 494 871,25		
FONCTIONNEMENT	l'exercice 2018	3 100 300,73	3 +3+ 0/ 1,23	334 312,43	
	Résultats				
	antérieurs		246 221,97		
	reportés		240 221,37		
	Excédent 002				
SECTION	Résultats de	1 007 127 80	2 359 164,83	639 989,90	
D'INVESTISSEMENT	l'exercice 2018	1007 127,00	2 333 10-,03	033 303,30	
	Résultats				
	antérieurs	712 047,13			
	reportés Déficit	712 047,13			
	001				
	SOLDE GLOBAL	6 905 755,66	8 100 258,05	1 194 502,39	
Restes à Réaliser au					
31/12/2018	Investissement	1 380 002,77	633 426,52	-746 576,25	
Résultats cumulés		8 285 758,43	8 733 684,57	447 926,14	
	1	1			
	Prévision				
Reprise anticipée	d'affectation en		106 586,35	(=-746 576,25	5 + 639 989,90)
	réserve cpte 1068				
	Report en				
	fonctionnement		447 926,14	(=554 512,49	- 106 586,35)
	Excédent 002				
	Report en				
	investissement		639 989,90		
	Excédent 001		,		

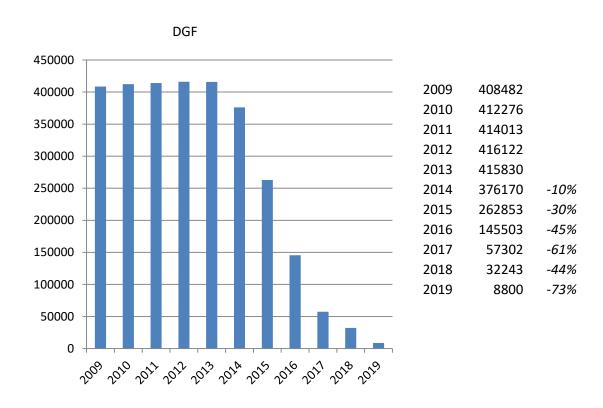
RATIOS DE 2014 A 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Population	4 531	4 522	4 504	4 481	4 496
Rappel RRF	5 773 180	5 623 688	5 602 172	5 493 511	5 493 671
Rappel DRF	4 929 575	5 142 614	5 139 203	5 164 283	4 993 983
Excédent d'exploitation	1 160 994	1 195 713	973 965	813 989	554 512
Epargne brute	843 606	481 074	462 969	329 228	499 689
Epargne Brute en % des RRF	15%	9%	8%	6%	9%
Epargne de gestion ou Marge brute	974 795	602 645	581 343	434 496	599 632
Epargne de gestion en % des RRF	17%	11%	10%	8%	11%
Taux de rigidité	43%	47%	47%	49%	47%
Charges des personnel / RRF	41%	45%	45%	48%	46%
Frais financiers / RRF	2%	2%	2%	2%	2%
Charges des personnel / DRF	48%	49%	49%	51%	50%
Frais financiers / DRF	2,7%	2,4%	2,3%	2,0%	2,0%
Annuité de la dette	387 251	371 138	380 567	358 174	398 899
Annuité en % des RRF	6,7%	6,6%	6,8%	6,5%	7,3%
Frais financiers	131 189	121 571	118 374	105 268	99 943
Capital de la dette	256 063	249 567	262 193	252 906	298 955
Epargne nette	587 543	231 507	200 776	76 322	200 733
Epargne nette Epargne nette dont fonds de concours	587 543 587 543	231 507 231 507	200 776 200 776	76 322 76 322	200 733 200 733
Epargne nette dont fonds de concours	587 543	231 507	200 776	76 322	200 733 1 194 502
Epargne nette dont fonds de concours Fonds de roulement	587 543 953 407	231 507 1 408 983	200 776 589 324	76 322 101 942	200 733 1 194 502
Epargne nette dont fonds de concours Fonds de roulement Encours de dette (31/12)	953 407 2 961 692	231 507 1 408 983 2 280 213	200 776 589 324 2 618 019	76 322 101 942 2 365 114	200 733 1 194 502 3 066 158 682
Epargne nette dont fonds de concours Fonds de roulement Encours de dette (31/12) Dette / habitants	953 407 2 961 692 654	231 507 1 408 983 2 280 213 504	200 776 589 324 2 618 019 581	76 322 101 942 2 365 114 528	200 733 1 194 502 3 066 158 682
Epargne nette dont fonds de concours Fonds de roulement Encours de dette (31/12) Dette / habitants Coef de surendettement	953 407 2 961 692 654 0,51	231 507 1 408 983 2 280 213 504 0,41	200 776 589 324 2 618 019 581 0,47	76 322 101 942 2 365 114 528 0,43	200 733 1 194 502 3 066 158 682 0,56
Epargne nette dont fonds de concours Fonds de roulement Encours de dette (31/12) Dette / habitants Coef de surendettement Capacité de désendettement	2 961 692 654 0,51	231 507 1 408 983 2 280 213 504 0,41	200 776 589 324 2 618 019 581 0,47 5,7	76 322 101 942 2 365 114 528 0,43	200 733 1 194 502 3 066 158 682 0,56

• Les recettes :

✓ La DGF

Voici le tableau reprenant les versements depuis 2009 et une projection sur 2019



Depuis le début de la réforme en 2014 la commune a perdu pratiquement 410 000 euros et se retrouvera pour l'exercice 2019 avec un montant proche de zéro. C'est une recette sur laquelle il n'est définitivement plus possible de compter.

√ Fiscalité

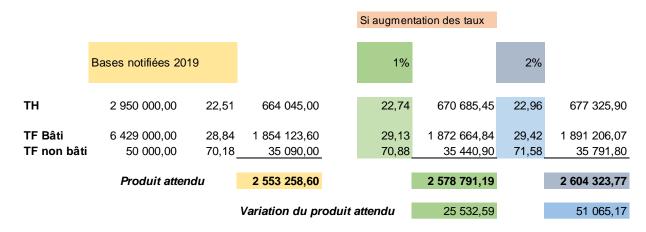
Depuis 2013 les taux n'ont pas augmenté. Seules les bases sont réévaluées chaque année.

RETROSPECTIVE FISCALITE DE 2015 à 2018

		Année 2015			Année 201	1.6	Année 20		17	Année 2018		
TAXES	Bases		Montants	Bases		Montants	Bases			Bases		Montants
	effectives	Taux	attendus	effectives	Taux	attendus	effectives	Taux	Iontants attendu	effectives	Taux	attendus
TH	2 827 116,00	22,51%	636 383,81	2 793 577,00	22,51%	628 834,18	2 854 906,00	22,51%	642 639,34	2 873 318,00	22,51%	646 783,88
TF Bâti	5 830 695,00	28,84%	1 681 572,44	6 033 603,00	28,84%	1 740 091,11	6 173 448,00	28,84%	1 780 422,40	6 300 401,00	28,84%	1 817 035,65
TF non bâti	46 976,00	70,18%	32 967,76	48 432,00	70,18%	33 989,58	48 268,00	70,18%	33 874,48	48 561,00	70,18%	34 080,11
Rôles supplémentaires			4 928,00			878,00			2 098,00			995,00
	Total atte	ndu	2 355 852,01	Total atte	endu	2 403 792,87	Total atte	ndu	2 459 034,23	Total atte	endu	2 498 894,64
	Perçu		2 353 515,00	Perçu	1	2 403 108,00	Perçu		2 458 200,00	Perçu		2 498 867,00
	Différen	се	-2 337,01	Différen	се	-684,87	Différend	се	-834,23	Différen	се	-27,64

Le produit fiscal par habitant pour 2018 est égal à 2 498 867/ 4496 = 555,16 Cette année encore les taux n'augmenteront pas. Voici le tableau des bases qui nous ont été notifiées ainsi que le produit attendu pour 2019.

BUDGET 2019
Scénario d'augmentation des taux d'imposition



✓ Autres recettes

Investissement

En ce qui concerne la Salle des Fêtes, la demande de subvention DETR qui avait été déposée a été acceptée à hauteur de 201 287 euros. Un premier acompte de 57 312 euros a déjà été versé par le Conseil Général pour le démarrage des travaux.

L'emprunt de 1 000 000 d'euros a été réalisé permettant ainsi de couvrir entièrement le programme des travaux de la Salle des Fêtes.

Le solde du FSIC d'un montant de 54 000 euros au titre des travaux du restaurant scolaire a pu être versé bien que le décompte général et définitif du marché n'a toujours pas été obtenu.

La commune a également perçu la subvention pour les travaux de réfection de l'Ecole Maternelle de Blanc-Misseron d'un montant de 6 910,97 euros, ainsi qu'un montant de 750 euros pour l'achat des gilets pare-balles de la Police Municipale.

Malheureusement, la demande effectuée au titre du DSIL pour les travaux de désamiantage n'a pas reçu d'avis favorable.

Il reste des subventions à percevoir :

Pour la Salle des Fêtes : DETR pour 201 287 euros, le solde du Conseil Général pour 133 728 euros et le FSIC à hauteur de 192 000 euros.

Pour le restaurant scolaire : un solde de 71 032,20 euros par la Région au titre de l'ANRU.

Enfin 36 082 euros de solde pour le TEPCV par le Ministère de l'Ecologie via Valenciennes Métropole pour l'éclairage public.

Le montant du FCTVA pour l'année 2019 devrait avoisiner 75 000 euros, montant inférieur à l'an dernier mais qui dépend surtout du montant de travaux payé en 2017.

Fonctionnement

Pour la troisième année consécutive, les remboursements de salaire des agents en arrêt de maladie sont toujours importants. Cependant, il s'agit là de recettes ayant un caractère exceptionnel et sur lesquelles la commune ne saurait compter chaque année. Pour 2018, la commune a perçu environ 76 000 euros.

• Les dépenses :

L'année 2018 voit encore ses dépenses de fonctionnement baisser.

La section de fonctionnement 2017 avait connu une exécution à hauteur de 5 337 390,42 euros. Cette année, elle enregistre un montant de 5 186 580.73 euros soit une baisse de 2.82 %.

Les efforts engagés depuis 2017 portent leurs fruits :

- la maîtrise des dépenses de petit matériel
- une baisse conséquente des charges de personnel (environ 90 000 euros)
- la contribution de fonctionnement au Sivom (environ 50 000 euros en moins)
- le réajustement du montant des subventions aux associations et en particulier au CCAS (138 000 euros en 2017 contre 80 000 euros en 2018)
- la passation d'un marché public pour la fourniture des produits d'entretien
- un marché pour les assurances qui a permis d'économiser plus de 34 000 euros
- la signature d'une Délégation de Service Public avec L'Îl Ô Marmots qui regroupe désormais l'ancienne Halte-Garderie Sucre d'orge, Les Petits Pouces à Quiévrechain et la crèche L'Îl Ô Marmots Rue de la Gare qui permettra un accueil sur des plages élargies pour un coût similaire, avec des travaux d'amélioration

✓ Le Personnel

La baisse des charges de personnel est la conjugaison de plusieurs facteurs : un agent démissionnaire, deux départs en retraite, la fin de contrats aidés, la fin statutaire d'arrêts de longue durée, le non remplacement de ces derniers.

Le dernier agent en contrat d'avenir qui devait se terminer en Août 2019 a démissionné au 1er Mars 2019.

Le dernier agent en CUI CAE, quant à lui, a pu être recruté en qualité de travailleur handicapé.

Le recours aux contractuels a également augmenté, comme l'an dernier, du fait de l'absentéisme, malgré l'instauration du jour de carence.

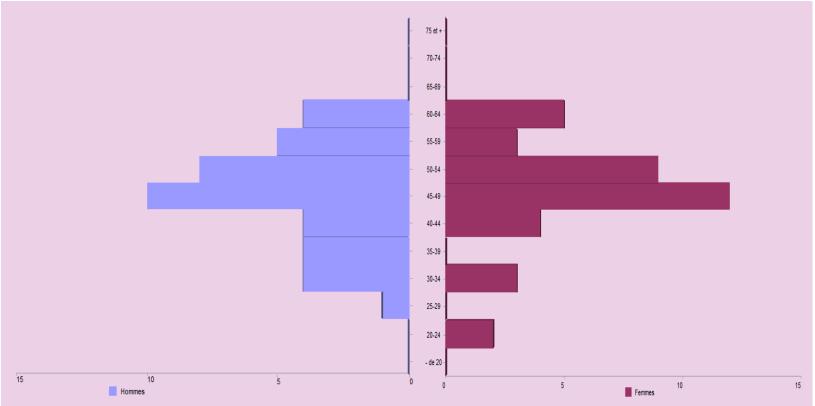
L'augmentation de la moyenne d'âge du personnel accentue le phénomène avec l'apparition de maladies professionnelles.

2019 verra l'arrivée d'un renfort dans le service des ressources, ce qui permettra une gestion plus approfondie de celles-ci.

Deux départs en retraite sont prévus dans les services techniques dont un encadrant actuellement en arrêt de maladie et remplacé, jusqu'à nouvel ordre (jusqu'à la vacance du poste), par un agent du service

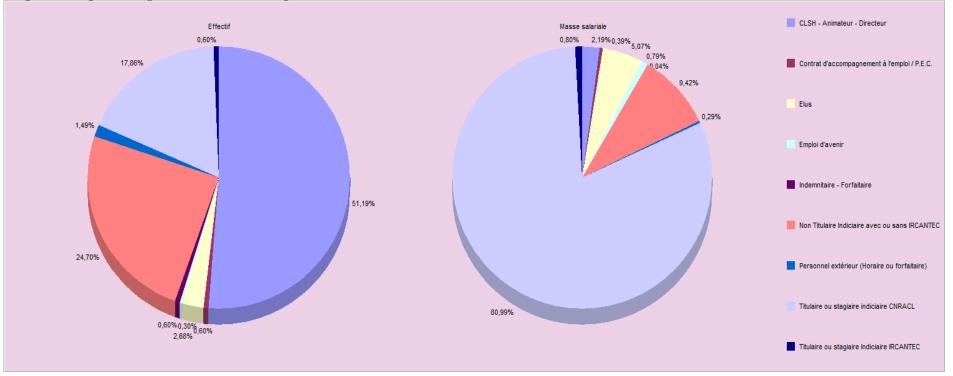
Le RIFSEEP devrait être étendu à tous les cadres d'emploi d'ici quelques semaines avec pour finalité la mise en place des entretiens professionnels.

Le prélèvement à la source n'a pas eu d'incidences et la défiscalisation des heures supplémentaires devrait permettre aux salariés d'augmenter leur pouvoir d'achat.



Pyram	ide des âg	es des age	nts acti	ifs
Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Total	% d'agents
- de 20	0	0	0	0,00%
20-24	0	2	2	2,56%
25-29	1	0	1	1,28%
30-34	4	3	7	8,97%
35-39	4	0	4	5,13%
40-44	4	4	8	10,26%
45-49	10	12	22	28,21%
50-54	8	9	17	21,79%
55-59	5	3	8	10,26%
60-64	4	5	9	11,54%
65-69	0	0	0	0,00%
70-74	0	0	0	0,00%
75 et +	0	0	0	0,00%
TOTAL	40	38	78	100,00%





Effectif		
Catégories	Effectif	%
CLSH - Animateur - Directeur	172	51,19%
Contrat d'accompagnement à l'emploi / P.E.C.	2	0,60%
Elus	9	2,68%
Emploi d'avenir	1	0,30%
Indemnitaire - Forfaitaire	2	0,60%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	83	24,70%
Personnel extérieur (Horaire ou forfaitaire)	5	1,49%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	60	17,86%
Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	2	0,60%
TOTAL	336	100,00%

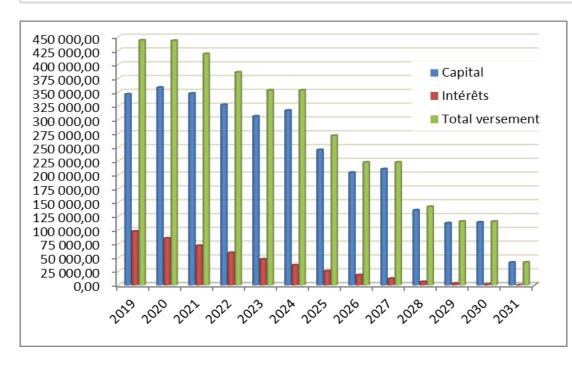
Masse salariale		
Catégories	Montant	%
CLSH - Animateur - Directeur	54 860,07	2,19%
Contrat d'accompagnement à l'emploi / P.E.C.	9 771,78	0,39%
Elus	126 773,04	5,07%
Emploi d'avenir	19 854,05	0,79%
Indemnitaire - Forfaitaire	1 085,70	0,04%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	235 417,51	9,42%
Personnel extérieur (Horaire ou forfaitaire)	7 341,73	0,29%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	2 024 484,23	80,99%
Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	20 105,78	0,80%
TOTAL	2 499 693,89	100,00%

✓ Situation de la dette

La capacité de désendettement (calculée par rapport à l'épargne brute (RRF – DRF)) de la commune passe cette année à 6,1 ans (la commune a pourtant eu recours à un emprunt d'un million d'euros) mais reste toutefois inférieure au seuil de 10 ans avec un coefficient de surendettement (calculé quant à lui par rapport aux recettes réelles de fonctionnement) ou (en pourcentage des RRF) qui remonte à 0,56.

Voici le tableau prévisionnel d'amortissement de la dette pour 2019

Evolution des remboursements par année - Ville CRESPIN - 2019



Evo	lution des ren	nbourseme	nts par année
Année	Capital	Intérêts	Total versement
2019	346 108,41	97 732,17	443 840,58
2020	358 285,20	84 982,82	443 268,02
2021	347 552,16	71 701,01	419 253,17
2022	326 971,50	58 838,55	385 810,05
2023	306 228,55	47 139,88	353 368,43
2024	316 649,37	36 615,45	353 264,82
2025	245 311,38	25 804,82	271 116,20
2026	204 160,13	18 648,00	222 808,13
2027	210 594,87	12 213,39	222 808,26
2028	136 087,60	6 269,14	142 356,74
2029	112 626,84	3 054,05	115 680,89
2030	114 196,68	1 484,20	115 680,88
2031	41 385,50	184,77	41 570,27
TOTAL	3 066 158,19	464 668,25	3 530 826,44

✓ Les investissements

L'année 2018 a vu le début des travaux de la Salle des Fêtes, l'engagement de créer un quai de bus Rue des Déportés face au CCAS afin de faciliter l'accès aux services de la commune, travaux qui ont été effectués en ce début d'année 2019.

La téléphonie mobile a été renouvelée pour engager une baisse des dépenses de fonctionnement en matière d'abonnement. Les travaux de désamiantage, en premier ceux de la salle de sport Jacques Murez, ont été réalisés malgré le refus de subvention et devraient se poursuivre sur l'exercice 2019.

La fin de la convention financière avec le SIVOM pour le financement des travaux de l'ANRU qui permettra au SIVOM de clôturer l'opération en 2019. Le solde de la participation financière de la ville pour 2018 a été arrêté à 187 300,17 euros soit 4 140 euros de moins que prévus.

Au sujet du programme pluriannuel d'investissement, les projets sont :

- La poursuite des travaux de réhabilitation de la Salle des Fêtes
- Les travaux d'esthétisme du réseau « électricité » Impasse Mary et de la Rue Bataille avec la réfection de la voirie
- La poursuite des travaux de l'Ad'ap avec le décalage du projet de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville
- Les travaux d'aménagement du dernier étage de la mairie sont à l'étude avec notamment l'obligation d'alléger le local des archives.
- Les travaux de rénovation de la salle de la Renaissance
- Le marché de substitution des travaux du restaurant scolaire va permettre à la collectivité de clôturer cette opération pour obtenir le solde des subventions restant à percevoir.
- L'achat d'un nouveau véhicule pour les services techniques
- Le dédoublement des classes qui engendrera quelques travaux qui sont à l'étude
- L'achat de tablettes numériques dans les écoles primaires et maternelles
- La transformation du logement de fonction de l'école maternelle du Centre en dortoir pour accueillir les petits de plus en plus nombreux
- La délocalisation des serveurs de données vers la solution RDS au CIV (Centre International de Valbone) d'Anzin pour répondre entre autre au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), nouvelle loi mise en place par l'Europe.

Il reste les travaux d'accessibilité à finaliser et des arbitrages devront avoir lieu afin de prioriser les projets à venir.

<u>3 – Le budget annexe Lotissement du Cdt O'Reilly</u>

Il reste encore 2 terrains à vendre : un à bâtir et la pâture.

Les comptes sont arrêtés comme suit à ce jour :

RESULTATS 2018

		DEPENSES	RECETTES	Solde
SECTION DE	Résultats de	20 720 00	61 786,83	122 071 06
FONCTIONNEMENT	l'exercice 2018	30 720,99	01 /80,83	132 071,86
	Résultats			
	antérieurs		101 006,02	
	reportés		101 000,02	
	Excédent 002			
SECTION	Résultats de	0,00	30 720,99	-103 344,68
D'INVESTISSEMENT	l'exercice 2018	0,00	30 720,99	-103 344,08
	Résultats			
	antérieurs	134 065,67		
	reportés	134 003,07		
	DEFICIT 001			
	SOLDE GLOBAL	164 786,66	193 513,84	28 727,18
Restes à Réaliser au				
31/12/2018	Investissement			0,00
0 -,, -0 -0				
Résultats cumulés		164 786,66	193 513,84	28 727,18
	Prévision			
Reprise anticipée	d'affectation en			
	réserve cpte 1068			
		<u> </u>		
	Report en			
	fonctionnement		132 071,86	
	Excédent 002			
	Dan ant an			
	Report en		102 244 60	
	investissement		-103 344,68	
	Déficit 001			